



## CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7, secteur Lemoine – Baie-Carrière  
tenue le 17 avril 2024 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or.*

### **PRÉSENCES**

Mme Lisyane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier

M. Roger Morissette, conseiller de quartier

M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

### **ABSENTS**

M. Régis Côté, conseiller de quartier

Postes vacants (3)

### **INVITÉS**

Mme Stéphanie Quesnel, coordonnatrice des relations avec le milieu, Agnico Eagle

M. David Fortin, surintendant général, Agnico Eagle

**ASSISTANCE** : 4 personnes

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Mme Lisyane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 04.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Le point *Affaires nouvelles* reste ouvert durant la rencontre pour ceux qui souhaiteraient intervenir.

### **3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 8 novembre 2023**

La présidente fait un survol rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle propose de réaliser les suivis des différents points de la dernière rencontre au fur et à mesure. Le conseil de quartier adopte le compte rendu avec la correction demandée au point 4 d).

### **4. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 17 janvier 2024**

La présidente fait un survol rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle propose de réaliser les suivis des différents points de la dernière rencontre au fur et à mesure. Le conseil de quartier adopte le compte rendu tel quel.

**Suivis :**

- a. **Projet citoyen de la rue Belmont | Budget de quartier 2024** : Le projet devrait débuter dans un ou deux mois.
- b. **Demande d'asphaltage | Secteur rural du chemin Baie-Carrière** : La MRC de La Vallée-de-l'Or a reçu un accusé de réception des ministères.
- c. **Suivi de la consultation sur la pente de ski** : Les dossiers sont réassignés au Service sports et plein air.
- d. **Travaux sur la rue Giguère** : Le détour actif continue de l'être, mais les travaux vont débuter ce printemps.
- e. **Affichage des magasins dans le quartier** : La demande a été envoyée au Service de permis, inspections et environnement. Toutefois, c'est au commerçant de faire la demande.
- f. **Aménagement du stationnement Baie-Carrière** : L'idée pourrait faire son chemin, mais cela n'est pas prévu à court terme au budget.
- g. **Invités aux conseils de quartier** : La policière-marraine pourrait ne pas être présente à la prochaine rencontre. Tous les conseils de quartier sont suspendus durant la grève.
- h. **MRC | Collecte des matières résiduelles** : Le plan de gestion des matières résiduelles devrait être adopté prochainement. Il est important de participer aux consultations publiques de la MRC.
- i. **3<sup>e</sup> Avenue | Terrasses** : Le conseil de ville a suspendu le tarif pour leurs terrasses afin de stimuler les commerçants à les ouvrir.

**5. Invité : Agnico Eagle**

Des représentants d'Agnico Eagle sont présents pour apporter des informations et répondre aux questions des citoyens : M. Fortin, surintendant général et Mme Quesnel, coordonnatrice des relations avec le milieu.

- a. **Mise à jour des opérations** : Une mise à jour sur les opérations de la mine Akasaba Ouest est faite par M. Fortin.
- b. **Implications de sécurité routière** : La minière s'implique en regard à la sécurité routière, notamment la collaboration avec la Sûreté du Québec, des partenariats avec la Ville de Val-d'Or, le MTQ, etc., des comités de suivi, le travail de prévention et de collaboration avec les contractants...

De plus, les investissements récents amélioreront la circulation :

- Modification de l'embranchement du chemin de service à partir de la voie de contournement pour le transport des camions en provenance d'Akasaba et ajout d'une signalisation supplémentaire;
- Partenariat dans la construction d'un rond-point à l'intersection de la 7<sup>e</sup> rue et du boulevard Barette.

Il y a également une préoccupation interne sur laquelle Agnico Eagle agit proactivement :

- Remise de carton de sensibilisation et d'un balai à neige à chaque employé;
- Présence d'un agent de la Sûreté du Québec et de nos superviseurs pour la remise et sensibilisation;
- Présentation d'un vidéo de sensibilisation à tous les employés lors de rencontres santé et sécurité.

Prochainement, il y aura même l'ajout d'un affichage extérieur pour les employés, une campagne sur la conduite avec les facultés affaiblies, la présence policière sur le site, et le partage d'informations aux employés.

- c. **Bilan des relations avec le milieu** : Pour la seconde partie de la présentation, Mme Quesnel, coordonnatrice des relations avec le milieu nous fait part de son bilan. Agnico Eagle s'implique pour des causes sociales et auprès des communautés autochtones autant en temps qu'en argent. Pour ce qui est de l'implication, en 2023, ce sont plus de cent bénévoles qui se sont impliqués dans douze activités pour un total de plus de 500 heures de bénévolat. Et pour ce qui est des contributions dans la communauté, la minière a donné un total de 900 000 \$ dans la ville de Val-d'Or, pour un total de plus de 2 millions \$ en Abitibi-Témiscamingue.
- d. **Événement portes ouvertes** : Finalement, la population est invitée à une Journée Portes ouvertes le 8 septembre 2024.

Ce sera l'occasion d'aller sous terre, de visiter des kiosques pour mieux comprendre l'activité minière et de s'amuser. Pour rester à l'affût, rendez-vous sur leur page Facebook : <https://www.facebook.com/AgnicoEagle/>.

**e. Questions de l'assistance :**

Les représentants d'Agnico Eagle accueillent les commentaires et les questions :

- Un citoyen demande si les employés sont testés pour l'alcool et les drogues? Les employés sont vérifiés selon le principe du doute raisonnable et advenant un test positif, l'employé se verra offrir de l'aide, mais pourra avoir des sanctions.
- Un citoyen demande aussi ce qu'il adviendra du stérile une fois que l'exploitation de la mine sera terminée? M. Fortin précise que le plan de restauration de la mine prévoit que le stérile sera remis dans la fosse.
- L'on demande où sont installées les sondes servant à mesurer les ondes sonores en lien avec le transport du minerai dans le quartier? Mme Quesnel fournit ce complément d'information après la rencontre par courriel, en précisant que deux sondes se trouvent sur la rue Villeneuve ainsi que sur la rue Morissette. Le choix de l'emplacement a été déterminé par une firme externe (SoftDB) de façon à maximiser la portée des relevés sonores.

**6. Élection des conseillers – conseillères de quartier**

Actuellement, trois postes sont à combler au sein du conseil de quartier, et possiblement un quatrième. Mme Fanny Gervais et M. Richard Thouin sont élus sans opposition. Mme Gagnard enverra un courriel à tous les membres du nouveau conseil de quartier pour qu'ils puissent partager les courriels.

M. St-Hilaire souhaiterait que l'image des conseils de quartier soit revue. Le Service des communications travaille justement à concevoir un nouveau visuel.

**7. Points d'information et de discussion**

- a. Fête des voisins à venir :** Cette fête, qui aura lieu le 1er juin cette année, doit être organisée par les citoyens. Mme Gervais, qui organise des fêtes des voisins depuis plusieurs années, mentionne qu'il devient de plus en plus difficile de les organiser en raison de la nouvelle réglementation qui implique une plus grande logistique. En effet, les organisateurs doivent à présent remplir un formulaire et aller le porter en personne au Service du greffe. Ensuite, ils sont demandés de venir chercher des clôtures pour délimiter l'espace de la fête, mais souvent ils n'ont pas de camions pour les transporter.

Mme Morin propose de tenir l'activité dans un parc pour faciliter la logistique, et de remplacer les clôtures par des cônes orange qui seraient plus faciles à transporter.

- b. Situation d'urgence | Inondation au lac Clair :** En fin de semaine, la Ville a reçu un appel d'un citoyen à 10 h 11 pour dire que le chemin du lac Clair était sectionné par le ruisseau. À 10 h 45, l'équipe de secours était sur place; elle aurait pu être sur place avant si elle avait été avisée de l'inondation en cours. Les citoyens ont été rapidement rencontrés. Après coup, on en conclut que :

- De nombreuses personnes ne sont pas inscrites à CITAM, système d'alertes et de notifications de masse permettant de recevoir, par exemple, des informations importantes concernant des travaux en cours ou les fermetures de rues ou de services. Pour s'inscrire : <https://massalert.citam.ca/subscription/city/4a29c795-19d5-41ca-8e7f-a3b7fc51893c>.
- Il est demandé par la Sécurité publique de prévoir une trousse de 72 h advenant un sinistre. Voici un hyperlien vers cette proposition de trousse : [https://www.ville.valdor.qc.ca/uploads/2\\_Services%20aux%20citoyens/Municipaux/Incendie/Guide\\_du\\_citoyen\\_-\\_Que\\_faire\\_apres\\_un\\_sinistre.pdf](https://www.ville.valdor.qc.ca/uploads/2_Services%20aux%20citoyens/Municipaux/Incendie/Guide_du_citoyen_-_Que_faire_apres_un_sinistre.pdf)

De plus, si vous souhaitez avoir plus d'informations pour savoir quoi faire avant et après un sinistre, rendez-vous au <https://www.ville.valdor.qc.ca/securite-incendie>, sous la rubrique « Quoi faire avant et après un sinistre ».

- Finalement, il est très important d'appeler le numéro général (819 824-9613) ou celui des travaux publics (819-824-3802) pour mettre au courant des situations urgentes. Pour signaler une urgence aux Travaux publics en dehors des heures de bureau, il faut composer le 1-800-565-0911.

L'équipe n'est pas intervenue le samedi même, car le courant était trop fort. L'installation d'un ponceau d'urgence a été faite d'urgence et une demi-voie a été ouverte. Les travaux publics poursuivent leurs travaux.

- MRC | Nouvelle règlementation :** La nouvelle règlementation a débuté le 1<sup>er</sup> avril. Mme Morin rappelle les bonnes pratiques. Il est important de collaborer puisqu'il manque de personnel.

## 8. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- Club motocross | Compétitions au Chemin des Rapides-Twin :** La population est informée que des compétitions de motocross auront lieu aux dates suivantes : 10-12 mai; 22-26 mai; 12-14 juillet et 13-15 septembre. Mme Morin fera le suivi auprès de la Sûreté du Québec afin que l'événement se déroule sans problème pour le voisinage.
- Val-d'Or s'embellit :** L'événement arrive à grands pas, soit samedi 27 avril 2024 de 9 h à 11 h 30. Il est encore temps de former une équipe. Pour vous inscrire, vous avez jusqu'au 24 avril. Il suffit de remplir ce formulaire : <https://form.jotform.com/240926697135263>.
- Balayage des trottoirs et des rues :** Mme Morin informe que le balayage des rues du centre-ville et des trottoirs de toute la ville est terminé. Le balayage des autres rues viendra dans le quartier. M. Camil St-Hilaire propose d'offrir un suivi du nettoyage sur le site Web de la Ville. Voici l'exemple de Rouyn-Noranda : <https://www.facebook.com/share/qp9RBDhymLqRTpCH/?mibextid=WC7FNe>. L'exemple sera transmis à nos services.
- Conformité des stationnements l'hiver :** M. Morissette est d'avis qu'il est difficile de se stationner au centre-ville l'hiver entre les lignes jaunes. Les lignes sont cachées par la neige. De plus, bien souvent, il faut se stationner entre les voitures déjà en place, et qui ne respectent pas les lignes.
- Peinture des lignes jaunes :** M. St-Hilaire regrette que les lignes jaunes aient été peinturées pour la plupart en fin de l'été et que cela ait demandé plus d'abrasifs (plus coûteux). La population n'a pas profité des lignes bien longtemps. Y aurait-il une autre solution? Est-ce qu'une équipe à l'interne pourrait réaliser elle-même la peinture? Mme Morin explique qu'actuellement, le service des travaux publics est déjà en déficit de main d'œuvre. Cette idée sera envoyée tout de même au directeur des travaux publics afin d'en regarder la faisabilité.
- Budget de quartier :** Mme Fanny Gervais propose d'organiser une fête de quartier. M. Morin explique le fonctionnement pour soumettre son projet.
- Stationnement | Baie-Carrière :** M. St-Hilaire veut savoir où en est rendu le dossier avec l'Association de pinball. Un suivi courriel sera fait avec le Service Sports et plein air.
- Réparation de la pente de ski :** Suite à la question d'un citoyen, Mme Morin informe que les travaux n'ont pu être tous réalisés cette année et se poursuivront l'an prochain.
- Parc Le Terrier de Kara et Kopo | Signalisation du parc :** M. St-Hilaire aimerait que quelques affiches supplémentaires soient installées pour aviser les propriétaires de chiens de les tenir en laisse.
- Dernière saison de déneigement :** Le déneigement des tempêtes a été apprécié cette année. Mme Morin mentionne que plusieurs postes sont toujours à pourvoir dans l'équipe du déneigement et de passer le mot. Un citoyen demande le salaire des conducteurs. On le réfère au service des ressources humaines.
- Planification | Feux de forêt :** L'on veut savoir s'il y aura une préparation aux feux de forêt. Mme Morin informe que celle-ci est déjà en cours.
- Lac des sœurs | Camping sauvage :** Une discussion s'amorce à ce sujet.

**m. Mangeoires à oiseaux :** Il faut contacter les inspecteurs municipaux pour valider si c'est une cause de nuisance selon le règlement municipal.

**9. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 19 juin 2024.

**10. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 21 h.

---

CHANTAL GAINARD  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE